

TARIFS & CONDITIONS

EN VIGUEUR À PARTIR DU 01/09/2025

PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

SOMMAIRE

GESTION SOUS MANDAT	3
CONSEIL EN INVESTISSEMENT	5
TRANSACTIONS / OPÉRATIONS DE BOURSE	7
CONSERVATION DES ACTIFS	8
AUTRES FRAIS DE COMPTE	9
SIMULATIONS TARIFAIRES	11
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	14

GESTION SOUS MANDAT

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE¹

ACTIFS SOUS MANDAT (EUR OU CONTREVALEUR)	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Commission standard (droits de garde inclus)	0,75 % Min. 1750 EUR / trimestre	0,65 %	0,55 %	0,50 %
Commission all-in ²	1,40 % Min. 1750 EUR / trimestre	1,10 %	0,80 %	0,70 %
STRATÉGIES THÉMATIQUES	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Mandat patrimonial (all-in ²)	0,50 %	0,25 %	0,10 %	0,05 %
Mandat Compass (all-in ²)	1,20 %			

OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS (PAR OPÉRATION)³

Ces commissions sont fonction du montant total d'actifs confiés par le client à la banque et s'entendent hors frais de broker.

ACTIFS BRUTS SOUS MANDAT (EUR OU CONTREVALEUR)	ACTIONS ETF ACTIONS FONDS ACTIONS STANDARD ⁴	OBLIGATIONS ETF OBLIGATIONS FONDS OBLIGATIONS STANDARD ⁴	ETF MONÉTAIRES FONDS MONÉTAIRE STANDARD ⁴
< 2 M EUR	0,80 %	0,40 %	0,25 %
2 - 10 M EUR	0,65 %	0,35 %	0,20 %
10 - 20 M EUR	0,50 %	0,30 %	0,15 %
> 20 M EUR	0,30 %	0,25 %	0,10 %
Minimum EUR	50	25	-

- Commission sur opérations et frais d'administration pour les Fonds Groupe⁵ : franco.
- Commission sur produits structurés : 1 % maximum du nominal investi par année de maturité.

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE DEVISES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

« DUAL CURRENCY INVESTMENTS »

- Commission annuelle de gestion discrétionnaire, prélevée chaque trimestre et calculée à la fin de chaque mois sur la base des actifs bruts sous mandat :
 - sans effet de levier : 0,50 % par an.
 - avec effet de levier : 0,75 % par an.
- Commission transactionnelle : entre 0,20 % et 0,50 % par an du notionnel des instruments dérivés selon conditions de marché.

¹ Commission annuelle prélevée trimestriellement et calculée à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat.

² All-in : sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le portefeuille géré, les frais de tenue du compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

³ Pour tout autre Instrument Financier, se référer au chapitre « Transactions » page 7.

⁴ Fonds « standard » : fonds enregistrés dans un pays de l'Union européenne répondant aux normes UCITS ou en Suisse. Dans tous les autres cas, le fonds est considéré comme « autres fonds ».

⁵ Fonds Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole SA qui comprennent notamment les Fonds Indosuez, DP, DPAM et Amundi.

GESTION SOUS MANDAT

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRODUITS STRUCTURÉS

- Commission de gestion discrétionnaire annuelle, facturée trimestriellement et calculée sur la base des actifs bruts sous mandat : 1,05 %.
- Commission sur produits structurés : 2 % maximum du nominal investi par année de maturité.

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRIVATE MARKETS

- Commission forfaitaire annuelle, facturée en totalité en début d'année ou à l'entrée en vigueur du mandat, sans prorata temporis : 2 000 EUR.
- Commission de gestion discrétionnaire annuelle, facturée trimestriellement, et calculée sur la base de l'engagement des fonds détenus : 0,85 %.
A partir de la sixième année, la commission de gestion est calculée sur la base des actifs bruts sous mandat.
- Commission sur les souscriptions, calculée sur base du montant de l'engagement : maximum 2 %.

TROIS FORMULES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SOPHISTICATION ET D'INTENSITÉ DE CONTACT

ADVISORY ONE¹



Le Wealth Manager propose régulièrement des solutions d'investissement sous forme de fonds ou de produits structurés sur indice.

STRATEGIC ALLOCATION ADVISORY



Un Advisor dédié vous accompagne de manière proactive en vous donnant accès à un large univers d'investissement :

- multi-assets : actions, obligations, ETF, fonds, produits structurés, changes, etc. ;
- mono-asset : produits structurés.

ACTIVE ADVISORY



Un Advisor installé dans notre salle des marchés propose des produits dans toutes les classes d'actifs dont des produits dérivés sur une grande variété de marchés et de sous-jacents, cotés aux meilleurs prix du marché.

CONTRAT DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT « ADVISORY ONE »¹

- Commission de conseil : 0,15 %.
- Administration de titres (droits de garde) : 0,30 %.

CONTRAT DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT « STRATEGIC ALLOCATION ADVISORY »¹

ACTIFS BRUTS SOUS MANDAT (EUR OU CONTREVALEUR)	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Commission de conseil standard (droits de garde inclus)	1,00 % Min. 2 250 EUR/trim.	0,85 %	0,70 %	0,45 %

CONTRAT DE CONSEIL STRATÉGIE DÉRIVÉS « ACTIVE ADVISORY »

Commission de conseil fixée **au cas par cas** avec un minimum de 10 000 EUR HTVA en base annuelle et prélevée trimestriellement.

- Commission sur opérations de change et métaux précieux : selon type d'opération et volume d'activité, taux dégressif.
- Commission sur transactions OTC : selon type d'opération et volume d'activité, taux dégressif.
- Commission sur produits structurés : 2 % maximum du nominal par année de maturité.

¹Commission annuelle prélevée trimestriellement et calculée à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat.

OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS (PAR OPÉRATION)⁶

Ces commissions sont fonction du montant total d'actifs confiés par le client à la banque et s'entendent hors frais de broker.

ACTIFS BRUTS SOUS MANDAT (EUR OU CONTREVALEUR)	ACTIONS ETF ACTIONS FONDS ACTIONS STANDARD ⁴	OBLIGATIONS ETF OBLIGATIONS FONDS OBLIGATIONS STANDARD ⁴	ETF MONÉTAIRES FONDS MONÉTAIRE STANDARD ⁴
< 2 M EUR	1,00 %	0,75 %	0,20 %
2 - 10 M EUR	0,75 %	0,50 %	0,15 %
10 - 20 M EUR	0,65 %	0,40 %	0,10 %
> 20 M EUR	0,60 %	0,35 %	0,05 %
Minimum EUR	100	100	100

- Commission sur opérations sur Fonds du Groupe⁵ minorées de 30 %.
- Commission sur produits structurés : 2 % maximum du nominal par année de maturité.
- Accès à *Spektra*, your digital investment partner : inclus.

CONTRAT DE CONSEIL PRIVATE MARKETS

- Commission forfaitaire annuelle, facturée en totalité en début d'année ou à l'entrée en vigueur du mandat, sans prorata temporis : 2 000 EUR.
- Commission de conseil annuelle, facturée trimestriellement, et calculée sur la base de l'engagement des fonds détenus : 0,85 %.
A partir de la sixième année, la commission de conseil est calculée sur la base des actifs bruts sous mandat.
- Commission sur les souscriptions, calculée sur base du montant de l'engagement : maximum 2 %.

COMMISSION FORFAITAIRE POUR LE SERVICE « DISCOVER »

- Prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur la base de la fortune brute² : 1,68 % par an.
- Montant minimal trimestriel du forfait (tel que spécifié ci-dessus) : 1 260 EUR.

⁶ Pour tout autre Instrument Financier, se référer au chapitre « Transactions » page 7.

⁴ Fonds « standard » : fonds enregistrés dans un pays de l'Union européenne répondant aux normes UCITS ou en Suisse. Dans tous les autres cas, le fonds est considéré comme « autres fonds ».

⁵ Fonds Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole SA qui comprennent notamment les Fonds Indosuez, DP, DPAM et Amundi.

² All-in : sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le portefeuille géré, les frais de tenue du compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS (PAR OPÉRATION)

Ces commissions sont fonction du montant total d'actifs confiés par le client à la banque et s'entendent hors frais de broker.

ACTIFS BRUTS DÉPOSÉS (EUR OU CONTREVALEUR)	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Actions	1,30 %	1,15 %	1,00 %	0,75 %
Obligations	0,75 %	0,50 %	0,40 %	0,35 %
Fonds standard ⁴ Groupe ⁵				
Actions	1,30 %	1,15 %	1,00 %	0,75 %
Obligations	0,70 %	0,45 %	0,35 %	0,30 %
Monétaires	0,25 %	0,20 %	0,15 %	0,10 %
Fonds standard ⁴ hors Groupe				
Actions	1,50 %	1,35 %	1,20 %	1,05 %
Obligations	0,75 %	0,50 %	0,40 %	0,35 %
Monétaires	0,30 %	0,25 %	0,20 %	0,15 %
Autres fonds	2,50 %	2,20 %	2,10 %	2,00 %
Minimum EUR	150	150	150	150

PRODUITS STRUCTURÉS

- Commission sur les souscriptions, calculée sur base du montant de l'engagement : 2% maximum du nominal investi par année de maturité.
- Commission de courtage maximum de :

ACTIFS BRUTS DÉPOSÉS (EUR OU CONTREVALEUR)	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Produits structurés	0,75 %	0,50 %	0,40 %	0,35 %
Minimum EUR	150	150	150	150

DEVICES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

MONTANT (€)	TARIF STANDARD DES OPÉRATIONS DE CHANGE AU COMPTANT	
	Panier 1* + Gold	Panier 2** + autres métaux précieux
0 - 50k	2,10 %	3,15 %
50k - 100k	1,05 %	2,10 %
100k - 150k	0,50 %	1,31 %
150k - 200k	0,35 %	1,15 %
> 200k	0,30 %	1,00 %

*Panier 1 : AUD, CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, NZD, SEK, SGD, USD.

**Panier 2 : autres devises librement convertibles.

COMMISSIONS DE SWAP DE CHANGE OU DE CHANGE À TERME, EN SUPPLÉMENT DU CHANGE AU COMPTANT

MONTANT (€)	TARIF
≤ 5M	0,25 % maximum
> 5M	0,15 % maximum

- Commission FX OTC options : commission de transaction de 2 % maximum du notionnel couvert.
- Commission des dérivés OTC Actions : commission de transaction de 4 % maximum du notionnel couvert.

⁴ Fonds « standard » : fonds enregistrés dans un pays de l'Union européenne répondant aux normes UCITS ou en Suisse. Dans tous les autres cas, le fonds est considéré comme « autres fonds ».

⁵ Fonds Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole SA qui comprennent notamment les Fonds Indosuez, DP, DPAM et Amundi.

CONSERVATION DES ACTIFS

ADMINISTRATION DE TITRES - DROITS DE GARDE

La commission annuelle est prélevée trimestriellement et est calculée à chaque fin de mois sur base des actifs en dépôt selon le barème suivant :

< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
0,40 %	0,35 %	0,25 %	0,15 %

- Titres du groupe Crédit Agricole⁵ : franco.
- Montant minimum par trimestre : 500 EUR.

DÉPÔTS À TERME

- Commission selon montant (seuil minimum **100 000 EUR**).
- Frais administratifs supplémentaires lors de la modification du DAT avant échéance : 200 EUR

⁵ Fonds Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole SA qui comprennent notamment les Fonds Indosuez, DP, DPAM et Amundi.

AUTRES FRAIS DE COMPTE

SERVICES ATTACHÉS AUX COMPTES

- Frais de tenue de compte : 800 EUR.
- Envoi courrier papier : 100 EUR par trimestre.
- Envoi de relevés bancaires, estimations de portefeuille, avis d'opérés : 150 EUR / relevé.
- Compte inactif depuis 12 mois : 500 EUR par an.
- Frais de clôture de compte titres : 500 EUR.
- Mise en demeure pour clôture à l'initiative de la banque : 1 500 EUR par mois ; à partir du 4^{ème} mois.
- Commande de KBis ou de documents comptables : frais de commande.

TRANSFERTS ESPÈCES

- Commission de transfert* : 0,25 %. Minimum 50 EUR / Maximum 300 EUR.
- Comptes à comptes : franco.

*+ Frais de traitement éventuels et d'envoi de messages (zone euro : 5 EUR - autres zones : 20 EUR).

TRANSFERTS ET LIVRAISON DE TITRES

- Transfert de banque à banque : 200 EUR.

(Par ligne, frais de correspondant compris.)

E-BANKING / MY INDOSUEZ

- Commission annuelle : gratuit.
- Ordre de virement effectué via nos canaux digitaux* :
 - jusqu'à 20 000 EUR : gratuit ;
 - au-delà de 20 000 EUR : 25 EUR.

*+ Frais de traitement éventuels et d'envoi de messages (hors zone euro : 20 EUR).

- Dématérialisation des relevés bancaires, estimations de portefeuilles, avis d'opérés : gratuit.
- Courtage obligations : voir mention « tarifs hors convention » en page 7.
- Opérations sur instruments financiers :

	< 2 M EUR	2 - 10 M EUR	10 - 20 M EUR	> 20 M EUR
Actions	0,65 %	0,58 %	0,50 %	0,38 %
Fonds standard ⁴ Groupe ⁵				
Actions	0,65 %	0,58 %	0,50 %	0,38 %
Obligations	0,35 %	0,22 %	0,18 %	0,15 %
Monétaires	0,13 %	0,10 %	0,07 %	0,05 %
Fonds standard ⁴ hors Groupe				
Actions	0,75 %	0,68 %	0,60 %	0,50 %
Obligations	0,38 %	0,25 %	0,20 %	0,18 %
Monétaires	0,15 %	0,13 %	0,10 %	0,07 %
Autres fonds	1,25 %	1,10 %	1,05 %	1,00 %
Minimum EUR	150	150	150	150

⁴ Fonds « standard » : fonds enregistrés dans un pays de l'Union européenne répondant aux normes UCITS ou en Suisse. Dans tous les autres cas, le fonds est considéré comme « autres fonds ».

⁵ Fonds Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole SA qui comprennent notamment les Fonds Indosuez, DP, DPAM et Amundi.

AUTRES FRAIS DE COMPTE

LOCATION DE COFFRE-FORT (PAR AN)

Réservé aux résidents luxembourgeois.

MODÈLE	PRIX	MODÈLE	PRIX	MODÈLE	PRIX
1	250 EUR	4	375 EUR	7	700 EUR
2	300 EUR	5	400 EUR	8	850 EUR
3	320 EUR	6	500 EUR	9	1 000 EUR
Dépôt de garantie					1 000 EUR

ACTES ADMINISTRATIFS

OPÉRATIONS DE RECHERCHE

- Par heure : 200 EUR.
- Par recherche : minimum 350 EUR.
- Suivi spécifique : 250 EUR.
- Sur compte clôturé : 600 EUR.

INCIDENTS SUR COMPTE

- Par heure : 250 EUR.

APPLICATION DES CONVENTIONS FISCALES

- Avant le paiement du revenu : 160 EUR (HT) /an et par pays éligible.

OU

- Récupération d'impôt sur titres : 8,4 % du montant min à récupérer, minimum 100 EUR (HT) et maximum 4 000 EUR (HT).
- Certificat de blocage : 165 EUR.
- Confirmation de solde : 165 EUR.

Ces tarifs et conditions, applicables au 01/09/2025, peuvent être modifiés à tout moment et sont soumis à la TVA au taux en vigueur. Les opérations Franco ne sont pas sujettes à des commissions minimales. Ce document est destiné à vous informer des opérations les plus courantes et ne peut indiquer de façon détaillée l'intégralité de nos tarifs. CA Indosuez Wealth (Europe) se réserve la possibilité de facturer à leur coût réel, toute opération lui ayant généré un coût spécifique. Pour de plus amples informations sur nos tarifs et conditions, nous vous remercions de bien vouloir contacter votre Wealth Manager habituel.

SIMULATIONS TARIFAIRES

Les coûts, simplement estimés dans le présent document, viennent nécessairement en déduction du rendement de vos investissements.

Nous vous communiquons au travers du présent document une estimation des coûts et frais relatifs tant à nos services d'investissement qu'aux instruments financiers éventuellement acquis dans ce cadre.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble des coûts, et plus généralement des montants, figurant dans le présent document de simulation tarifaire, ne vous sont fournis qu'à titre d'illustration. Ils ne préjugent pas des coûts et frais qui seront in fine facturés eu égard aux investissements qui seront effectivement réalisés. Conformément aux règles en vigueur, nous présentons ces montants, simplement estimés, de manière agrégée, en montant absolu et en pourcentage.

Ces coûts et frais ont été déterminés par référence à des portefeuilles témoins, au cours d'une période donnée. Les éléments communiqués au travers du présent document se basent sur nos Tarifs en vigueur, disponibles sur notre site Internet www.ca-indosuez.com et, sur simple demande, au siège de notre Banque.

Votre Wealth Manager se tient à votre disposition pour vous fournir toutes précisions que vous jugeriez nécessaires.

Les illustrations des coûts et frais figurant dans le présent document sont à majorer, le cas échéant, des éventuels impôts et taxes, de quelque nature qu'ils soient, notamment la TVA au taux en vigueur, dus à l'occasion d'une prestation de service ou compte tenu des investissements réalisés.

MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE

COMMISSION STANDARD (FRAIS D'ADMINISTRATION SUR TITRES INCLUS)	< 2 MEUR		2 - 10 MEUR		10 - 20 MEUR		> 20 MEUR	
Montants utilisés pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 5 000 000		EUR 15 000 000		EUR 25 000 000	
Commission de gestion	EUR 7 500	0,75 %	EUR 32 500	0,65 %	EUR 82 500	0,55 %	EUR 125 000	0,50 %
Courtage (y compris frais de change)	EUR 7 000	0,70 %	EUR 25 000	0,50 %	EUR 45 000	0,30 %	EUR 62 500	0,25 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Coûts Totaux	EUR 14 500	1,45 %	EUR 57 500	1,15 %	EUR 127 500	0,85 %	EUR 187 500	0,75 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant							

COMMISSION ALL-IN*	< 2 MEUR		2 - 10 MEUR		10 - 20 MEUR		> 20 MEUR	
Montant utilisés pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 5 000 000		EUR 15 000 000		EUR 25 000 000	
Commission de gestion	EUR 14 000	1,40 %	EUR 55 000	1,10 %	EUR 120 000	0,80 %	EUR 175 000	0,70 %
Courtage	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Autres commissions et frais*	EUR 500	0,05 %	EUR 2 500	0,05 %	EUR 7 500	0,05 %	EUR 12 500	0,05 %
Coûts Totaux	EUR 14 500	1,45 %	EUR 57 500	1,15 %	EUR 127 500	0,85 %	EUR 187 500	0,75 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant							

* Sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le Portefeuille géré, les frais de tenue du Compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

SIMULATIONS TARIFAIRES

STRATÉGIE THÉMATIQUE - PATRIMONIAL (COMMISSION ALL-IN*)	< 2 MEUR		2 - 10 MEUR		10 - 20 MEUR		> 20 MEUR	
Montant utilisés pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 5 000 000		EUR 15 000 000		EUR 25 000 000	
Commission de gestion	EUR 5 000	0,50 %	EUR 12 500	0,25 %	EUR 15 000	0,10 %	EUR 12 500	0,05 %
Courtage	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Autres commissions et frais*	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Coûts Totaux	EUR 5 000	0,50 %	EUR 12 500	0,25 %	EUR 15 000	0,10 %	EUR 12 500	0,05 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant							

* Sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le Portefeuille géré, les frais de tenue du Compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

STRATÉGIE THÉMATIQUE - COMPASS (COMMISSION ALL-IN*)

Montant utilisés pour les simulations	EUR 1 000 000	
Commission de gestion	EUR 12 000	1,20 %
Courtage	EUR 0	0,00 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %
Autres commissions et frais*	EUR 500	0,05 %
Coût Total	EUR 12 500	1,25 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant	

* Sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le Portefeuille géré, les frais de tenue du Compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRODUITS STRUCTURÉS

MANDAT PRODUITS STRUCTURÉS	ANNÉE 1		ANNÉES SUIVANTES (20% DE PRODUITS RENOUELÉS PAR ANNÉE)	
Montant utilisé pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 1 000 000	
Commission de gestion	EUR 10 500	1,05 %	EUR 10 500	1,05 %
Courtage (y compris frais de change)	EUR 12 000	1,20 %	EUR 2 400	0,24 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Coût Total	EUR 22 500	2,25 %	EUR 12 900	1,29 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant			

SIMULATIONS TARIFAIRES

MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRIVATE MARKETS

MANDAT PRIVATE MARKETS	ANNÉE 1		ANNÉES SUIVANTES (SANS NOUVEL ENGAGEMENT)	
Montant utilisé pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 1 000 000	
Commission de gestion	EUR 8 500	0,85 %	EUR 8 500	0,85 %
Commission annuelle	EUR 2 000	0,20 %	EUR 2 000	0,20 %
Courtage	EUR 20 000	2,00 %	EUR 0	0,00 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Coût Total	EUR 30 500	3,05 %	EUR 10 500	1,05 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant			

MANDATS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE « DUAL CURRENCY INVESTMENTS »

MANDAT DUAL CURRENCY INVESTMENTS	SANS EFFET DE LEVIER		AVEC EFFET DE LEVIR	
Montant utilisé pour les simulations	EUR 1 000 000		EUR 1 000 000	
Commission de gestion	EUR 5 000	0,50 %	EUR 7 500	0,75 %
Courtage	EUR 8 000	0,80 %	EUR 8 000	0,80 %
Frais d'administration sur titres (droits de garde)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Tenue de compte (frais fixe)	EUR 0	0,00 %	EUR 0	0,00 %
Coût Total	EUR 13 000	1,30 %	EUR 15 500	1,55 %
Dont avantages et rémunérations reçus de tiers par la Banque	Néant			

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PRESTATIONS DE TIERS POUVANT ÊTRE PERÇUES PAR LA BANQUE

Vous avez été informés que notre Banque peut recevoir de tiers des commissions pour les prestations qu'elle leur fournit dans le cadre d'accords indépendants et autonomes des relations qu'elle entretient avec ses clients, notamment pour son activité de distribution d'instruments financiers relevant des gammes d'actifs qu'elle sélectionne pour sa clientèle et/ou de gestion des actifs sous-jacents de ces instruments. Nous vous invitons à prendre connaissance ou à relire nos Conditions Générales sur ce point.

Vous trouverez ci-après des informations complémentaires sur la nature, l'étendue et la base de calcul de ces commissions, étant rappelé que ces informations peuvent varier dans le temps.

La Banque peut également recevoir des prestations non monétaires, consistant par exemple en la fourniture d'analyses financières, qu'elle peut utiliser parmi d'autres éléments pour déterminer sa stratégie d'investissement ou pour enrichir les conseils d'investissement éventuellement fournis.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous sélectionnons les tiers avec qui nous traitons sur base de critères objectifs tant qualitatifs que quantitatifs sans tenir compte des commissions ou prestations reçues. Cette politique de sélection est en adéquation avec notre politique de gestion des conflits d'intérêts, librement consultable sur notre site internet www.ca-indosuez.com.

TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS	CATÉGORIES	BASE DE CALCUL ET REMARQUES	FOURCHETTES USUELLES DE RÉMUNÉRATION
Fonds sélectionnés, ou fonds du groupe Crédit Agricole (hors gamme Indosuez Funds)	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25 %
	Fonds obligataires		de 0 à 0,70 %
	Fonds actions et fonds mixtes		de 0 à 1,50 %
Fonds de la gamme Indosuez	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25 %
	Fonds obligataires		de 0 à 0,60 %
	Fonds actions et fonds mixtes		de 0 à 1,00 %
Produits structurés	Sur taux	Non applicable en cas de transactions sur le marché secondaire. Les taux sont généralement calculés sur la base du prix d'émission et peuvent varier en fonction de la durée du produit.	de 0 à 1,50 %
	Sur actions, indices et assimilés		de 0 à 2,50 %
	Sur devises et métaux précieux		de 0 à 1,50 %

Les succursales CA Indosuez Wealth (Europe) :

CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal en España
Paseo de la Castellana 1 - E-28046 Madrid
Téléphone : +34 91 432 7277

CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch
Piazza Cavour 2 - I-20121 Milano
Téléphone : +39 02 72206-1

CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal em Portugal
Avenida da Liberdade, 190, 2.º B - 1250-147 Lisboa, Portugal
Téléphone : +351 211 255 360

CA Indosuez Wealth (Europe) – société anonyme

39, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Adresse postale BP 1104
L-1011 Luxembourg

T +352 24 671
F +352 24 67 8000
Adr. Swift AGRILULA
R.C.S Luxembourg B91986

www.ca-indosuez.com